

Société de développement de Romainmôtier-Envy Cour du cloitre 8 1323 Romainmôtier contact@sdr-romainmotier.ch www.sdr-romainmotier.ch

Marché artisanal/ Kunstgewerbemarkt Romainmôtier - dimanche 29 août 2021 - 10 h00 à 17 h00.

Buts de la manifestation

Le Marché artisanal de Romainmôtier, organisé par la Société de développement, a pour but de promouvoir des produits de qualité et fabriqués artisanalement. Les artisans sont sélectionnés en fonction de la qualité et de l'authenticité de leur savoir- faire dans le but de soutenir un artisanat de qualité créé par des professionnels. La manifestation est sans but lucratif pour les organisateurs et celle-ci est organisée par des bénévoles. La finance d'inscription sert à couvrir les frais de mise en place des infrastructures, la couverture des dépenses publicitaires, du service de parc et des placements des stands.

Conditions pour les exposants

Les artisans du Marché artisanal de Romainmôtier sont sélectionnés sur dossier. Toute demande de participation doit être accompagnée d'un dossier ou du lien d'un site internet. Et doit être adressée à marcheartisanal@sdr-romainmotier.ch ou par courrier à : Société de Développement de Romainmôtier, Cour du Cloître 8, 1323 Romainmôtier.

Les organisateurs se réservent le droit de choisir les candidatures, sans avoir à justifier leurs décisions. Les exposants des récentes éditions bénéficieront d'un droit prioritaire pour les éditions ultérieures. Malgré tout, il n'y a pas de droits acquis : tous les droits antérieurs, faveurs, habitudes, peuvent faire l'objet d'une nouvelle négociation.

Le nombre d'exposants est fixé par les organisateurs qui se réservent le droit de refuser toute demande supplémentaire. En cas d'absence, la finance d'inscription ne sera pas remboursée. La sous-location partielle d'espace ou la présence de tiers commerçants sur les stands sera autorisée uniquement après acceptation par le comité organisateur.

Concernant la situation sanitaire, le comité d'organisation se réserve le droit d'adapter ou d'annuler la manifestation, même dans le cas où elle serait légalement permise. En cas d'annulation, tous les participants seront remboursés.

La SDR